



Vérification générale périodique

Vérification des appareils de levage

En application des articles R. 4323-22 à R. 4323-28 du Code du travail et de l'arrêté ministériel du 1er mars 2004 modifié.

CLIENT	LIEU D'INTERVENTION
ENCHERES VO MAT ZI Tavernier, 100 impasse de Toulouse 31150 Bruguères	Dépôt ENCHERES VO MAT Bruguères

IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT			
Marque : DHOLLANDIA	Modèle : —	Type : DHLC	Année : 2025
Marquage : CE	N° Constr. : 2402 3176	N° Client : 1686688	CMU : 750 daN
Porteur : NISSAN	Immat. : GX-621-LL	Compteur : 59024 km	

CONDITIONS DE LA VÉRIFICATION			
Appareil mis à disposition et clairement identifié pendant le temps nécessaire	Oui	Mise à disposition de la notice d'instructions	Non
Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs)	Non	Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion)	Non
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition	Non	Carnet de maintenance mis à disposition	Non
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner	Oui	Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves	Oui
Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil	Oui	Mise à disposition des informations nécessaires, notamment les données relatives au sol, à la nature des supports, aux réactions d'appui au sol et, le cas échéant, à la vitesse maximale du vent à prendre en compte sur le site d'utilisation (Examen de montage)	Sans Objet
Examen approfondi de l'état de conservation au moins tous les 5 ans	Sans Objet		

RÉCAPITULATIF DES OBSERVATIONS	1 observation
--------------------------------	---------------



1 Non fonctionnement de la commande filaire — Y remédier

CONCLUSION DE LA VÉRIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître les anomalies ou défauts décrits ci-après et auxquelles il y a lieu de remédier.

État de l'appareil : **En service**

Visite effectuée en présence de :
Eric BOUZIGNAC

VÉRIFICATEUR — David MALECAMP